

Fiche d'inscription avant le 15 MARS 2019

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville : N° téléphone :
(Indispensable) Portable :

Date de naissance :

Adresse mail :

Je souhaite participer au séjour : à Salie du Bearn du samedi 15 au samedi 22 juin 2019.

Je souhaite résider en :

Chambre à partager

Chambre privative

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom : N° téléphone :

Je serai accompagné(e) de :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lien de parenté :

Adresse :

CP : Ville : N° téléphone :
(Indispensable) Portable :

Adresse mail :

Le transport se fera par autocar, au départ de Thise, parking de Presbytère.

Je souhaite payer le séjour en :

Paiement	Personne sans aide ANCV	Personne avec l'aide ANCV (de 160 €)	Merci de cocher la case de votre choix
En 1 fois	402 x 1 = 402	242 x 1 = 242	
En 2 fois	201 + 201 = 402	121 + 121 = 242	
En 3 fois	134+134+134 = 402	81 + 81 +80 =242	

Les paiements s'échelonnent la première semaine d'avril – mai et juin

Le coût du bus sera réglé en sus en juin ainsi que la taxe de séjour qui s'élèvera au environ de 4,20 € et l'assurance annulation entre 5 €.

Pour information complémentaire prendre contact au 03.81.61.07.33

Pièces à fournir impérativement pour chaque participant :

- Photocopie de votre carte d'identité (recto-verso) ou de votre passeport
- Justificatif de l'assurance responsabilité civile
- Attestation de votre caisse de retraite justifiant des droits à la retraite ou photocopie du dernier avis d'imposition 2018
Si vous êtes sans activité professionnelle : attestation de « pôle emploi »
- Photocopie du dernier avis de non-imposition de 2018
- Pour les personnes en situation de handicap (à partir de 55 ans), l'un des justificatifs suivants :
 - carte d'invalidité
 - attestation du bénéfice de l'AAH de l'année en cours
 - carte « station debout pénible »

Les paiements se feront par la trésorerie de Marchaux qui vous enverra un titre exécutoire pour chaque paiement.

Attention ! Nouvelle information de l'ANCV

Pour les **personnes imposable** vérifier votre ligne 14 que vous allez soustraire de la ligne de décote si la somme est de 61 € ou moins vous pouvez bénéficier de l'aide de 160 € de l'ANCV.

Pour déposer votre dossier complet merci de prendre rendez-vous avec Céline ROLLAND 03.81.61.07.33 (sauf le jeudi et vendredi après-midi).